



# LIGNES DIRECTRICES POUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Paris 2024

Le **Comité paralympique canadien** (CPC) encourage les athlètes et les autres personnes accréditées à s’engager dans des activités de médias sociaux et numériques pendant les **Jeux paralympiques de Paris 2024**, pour faire part de leurs expériences à leurs publics et de les célébrer avec eux.

Les Jeux paralympiques de Paris 2024 devraient être l’une des plus grandes éditions de l’histoire et l’un des plus grands événements de médias sociaux de la décennie. Pour les organismes et les personnes, les médias sociaux constituent une plateforme importante de sensibilisation à la marque. Grâce à une forte présence sur les médias sociaux, vous pouvez positionner votre marque personnelle, gagner en visibilité et entrer en contact avec votre public, et ce, où que vous soyez dans le monde. Les médias sociaux vous permettent d’emmener les gens qui vous suivent à de nouveaux endroits et de leur donner un aperçu unique d’expériences comme celle des Jeux paralympiques de Paris 2024.

Sachez que certaines conditions s’appliquent pendant la période des Jeux, notamment en ce qui concerne l’utilisation commerciale et la diffusion d’enregistrements audio et vidéo en provenance des sites de compétition de Paris 2024. La période des Jeux correspond à la période précisée dans votre entente de membre de l’équipe, pendant laquelle on vous engage pour représenter le Comité paralympique canadien comme membre de l’**Équipe paralympique canadienne** (ÉPC). Comme membre de l’ÉPC, vous avez l’occasion de faire part de vos récits et de ceux de toutes et de tous les incroyables athlètes. Il est essentiel que l’ensemble des membres de l’équipe suivent les messages et comprennent leur rôle de raconteuses et de raconteurs, tout en respectant les règles relatives à la manière dont ces récits sont diffusés sur les médias sociaux.



# LIGNES DIRECTRICES IMPORTANTES POUR LES MÉDIAS SOCIAUX



- Les annonces officielles au sujet des podiums, du classement des médailles et des autres résultats seront d'abord publiées sur les chaînes officielles de l'Équipe paralympique canadienne – **@cdnparalympics (Instagram, TikTok, Facebook) @cdnparalympique (X)**.

Les organismes nationaux de sport (ONS) et les membres de l'Équipe paralympique canadienne peuvent ensuite les republier.

- Toutes les affiliations et annonces liées aux Jeux paralympiques de Paris 2024 en collaboration avec les ONS doivent être dépourvues de toute mention de commanditaires.
- Les ONS doivent s'abstenir de faire référence aux entreprises partenaires quand elles évoquent Paris 2024 pendant la durée des Jeux. Seuls les commanditaires officiels de l'Équipe paralympique canadienne ont le privilège de mettre en avant leur soutien envers l'ÉPC.
- Les athlètes doivent se conformer aux directives du CPC au sujet des commanditaires de Paris 2024 (voir ci-dessous).

## OUI :

- Présentez votre parcours vers les Jeux paralympiques de Paris 2024 – de l'entraînement aux performances en passant par les expériences en coulisses.
- Servez-vous des plateformes de médias sociaux qui vous correspondent, qu'il s'agisse d'Instagram, de Tik Tok, de X, de Facebook, de YouTube, de LinkedIn, etc
- Donnez la priorité au contenu vidéo, quand c'est possible et autorisé – faites part de vos moments par le biais de publications, de «stories» ou de « reels ».
- Offrez des photos (et non des vidéos) des sites de compétition, afin de donner aux gens qui vous suivent un aperçu direct des Jeux. Vous trouverez plus de détails sur les vidéos de compétition ci-dessous.
- Limitez les images de la zone résidentielle du Village des athlètes au bâtiment du Canada et à votre propre chambre.

- Assurez-vous de porter l'uniforme officiel d'Équipe Canada dans tout le contenu que vous diffusez à partir des Jeux et évitez d'inclure des marques de tiers.
- Informez les gens qui vous suivent sur le Mouvement paralympique, en vous servant de la terminologie et des classifications précises.
- Réagissez au contenu de l'Équipe paralympique canadienne (**@cdnparalympics**) et de CBC/Radio-Canada (**@cbc.sports** et **@radiocanadasports** – comptes Instagram).
- Consultez le contenu des partenaires du Comité paralympique canadien pendant la période des Jeux et envisagez de diffuser vos expériences positives, comme votre voyage avec Air Canada et le dévoilement de l'uniforme officiel lululemon d'Équipe Canada.

- Veillez à obtenir le consentement des personnes concernées lorsque vous publiez des photos/vidéos qui mettent en scène d'autres personnes et mentionnez toujours le nom des photographes.
- Servez-vous des mots-clés pertinents comme **#Paris2024** et **#LaGrandeurNousGuide**, le mot-clé officiel de l'Équipe paralympique canadienne pendant les Jeux, pour participer à la conversation.
- Collaborez avec d'autres athlètes et réagissez à d'autres athlètes, et ce, pour favoriser l'esprit d'unité de l'Équipe paralympique canadienne.
- Suscitez l'intérêt de votre communauté en identifiant les personnes et les organismes concernés dans vos publications. En cas de doute à savoir qui identifier, pensez à l'Équipe paralympique canadienne (**@cdnparalympics (Instagram, TikTok, Facebook) & @cdnparalympique (X)**). Cela nous permet de faire en sorte qu'un public canadien plus large voit votre contenu.
- La participation sur les médias sociaux est volontaire, mais votre point de vue unique est précieux.

## NON:

- **Vous ne pouvez pas publier de vidéos depuis le terrain de jeu des sites de compétition.** Cela signifie aucune vidéo préenregistrée ni de diffusion en direct depuis les sites de compétition de Paris 2024. Si vous souhaitez obtenir des images d'un événement pendant Paris 2024, publiez le contenu des médias sociaux de CBC/Radio-Canada qui sont les détenteurs de droits de diffusion au Canada. Il en va de même pour les annonces officielles dans les stades.
- Ne publiez aucun renseignement privé sur d'autres athlètes.
- Limitez vos prises de vue dans les zones communes, comme le village des Jeux ou la salle à manger du village des Jeux, afin d'éviter de montrer d'autres athlètes, du Canada ou d'ailleurs, sans leur consentement.
- N'affichez jamais en ligne votre accréditation paralympique de Paris 2024.
- Bien que les republications soient encouragées, évitez d'assumer un rôle de journaliste.
- Abstenez-vous de vous servir sans autorisation d'images autonomes des symboles/emblèmes paralympiques, de l'Équipe paralympique canadienne et de Paris.



## LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES ATHLÈTES CONCERNANT LES PUBLICATIONS AU SUJET DES COMMANDITAIRES PERSONNELS :

- En vertu de l'entente de membre de l'équipe, toutes et tous les athlètes doivent se conformer aux [lignes directrices du CPC au sujet des commanditaires de Paris 2024, qui se trouvent ici](#).
- Le CPC compte sur ses partenaires commerciaux pour financer la participation de l'Équipe paralympique canadienne aux Jeux et il est impératif que nous protégeions l'exclusivité de notre marque. Afin d'appuyer nos athlètes qui ont des commanditaires personnels, nous avons élaboré les lignes directrices du Comité paralympique canadien au sujet des commanditaires de Paris 2024. On a élaboré les présentes lignes directrices en tenant compte des lignes directrices du Comité international paralympique (IPC). Elles visent à établir un juste équilibre au sein du Canada.
- La manière dont les marques peuvent s'associer au CPC, aux Jeux paralympiques et à l'IPC est toujours soumise à des restrictions. Il existe certaines lignes directrices supplémentaires concernant la période des Jeux paralympiques. Les athlètes ont l'autorisation de figurer dans des annonces de commanditaires non partenaires, à condition que les annonces publicitaires ne contiennent aucune caractéristique protégée, qu'elles soient commercialisées avant le 30 mai 2024 et qu'elles n'impliquent aucun lien avec leur performance. Veuillez consulter les lignes directrices pour obtenir des conseils supplémentaires sur la publicité et sur la manière dont votre commanditaire personnel doit informer le CPC de l'activité prévue.
- Afin d'appuyer les commandites personnelles de nos athlètes, le CPC permet aux athlètes de faire un message de remerciement pendant la période des Jeux à un maximum de trois commanditaires personnels. Ce message doit être exempt de toute propriété paralympique, y compris la tenue de l'équipe. Il ne doit pas donner l'impression que vous vous trouvez dans l'environnement des Jeux et ne doit pas laisser entendre qu'il existe un lien entre votre performance et votre commanditaire. De plus amples renseignements se trouvent dans les lignes directrices. Conformément aux lignes directrices, votre commanditaire personnel peut republier une fois votre message de remerciement, mais ne peut pas y ajouter de texte ou d'images supplémentaires.
- Si un de vos commanditaires personnels est aussi une marque partenaire du Comité paralympique canadien, sachez qu'il existe des lignes directrices et autorisations différentes pour ces partenaires pendant la période des Jeux.
- Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec [marketing@paralympic.ca](mailto:marketing@paralympic.ca).



## LIGNES DIRECTRICES À L'INTENTION DES ATHLÈTES EN CAS DE PROBLÈME OU D'INCIDENT:

- Il peut s'agir d'un incident individuel (p. ex., une blessure) ou d'un incident plus large qui touche plusieurs membres de l'équipe (p. ex., un problème de sécurité), dans le cadre duquel une communication officielle de l'Équipe paralympique canadienne peut se révéler nécessaire.
- Le plan pour chaque problème ou incident variera en fonction des personnes concernées et de l'intérêt du public et/ou des médias.
- Votre attaché de presse est votre principal point de contact et établira un plan de communication avec le CPC et toute autre partie concernée, comme vous-même (en cas d'incident individuel), votre ONS, l'IPC ou Paris 2024.
- Veuillez vous abstenir de publier des messages sur vos comptes jusqu'à ce qu'un plan soit déterminé – il se peut que des renseignements doivent être vérifiés; nous ne voulons pas alimenter la spéculation ou ajouter à la désinformation avec des messages inexacts.
- Si vous ne savez pas quoi faire, quel que soit le scénario, votre attaché de presse est là pour vous aider! Vous pouvez également communiquer à tout moment avec l'équipe de communication du CPC.



# RAPPELS POUR LES PUBLICATIONS

## AVANT LA PUBLICATION :

- **N'oubliez pas qui vous représentez :** Vous-même, mais aussi l'ensemble de l'Équipe paralympique canadienne. Tout ce que vous publiez montre que vous approuvez.
- **N'oubliez pas qui est votre public :** Votre contenu sera vu par différentes personnes (enfants, parents, grands-parents, personnel entraîneur, commanditaires, journalistes, etc.) et vous devez l'adapter en conséquence.
- **Soyez conscientes et conscients de votre état émotionnel :** Vous ne voulez pas publier quelque chose que vous regretteriez. Après que vous avez publié quelque chose sur Internet, il est impossible de le supprimer complètement.
- **Soyez conscientes et conscients des conséquences d'une publication inappropriée :** Vous publiez à vos risques et périls. Si vous commettez une erreur, assumez-la.
- **Soyez précises et précis :** Assurez-vous que votre message est factuel en vérifiant les faits que vous publiez.

## CONTENU À PUBLIER :

- **Servez-vous des médias sociaux pour faire part de vos propres expériences :** Soyez vous-même. Les Canadiennes et les Canadiens veulent voir ce que VOUS avez à dire! Laissez transparaître votre personnalité dans vos messages et vos publications. Montrez les coulisses aux gens qui vous suivent et accompagnez-les toutes les fois que vous le pouvez au cours de cette expérience.
- **Faites preuve de créativité et de spontanéité, mais sans trop de candeur :** Évitez les blasphèmes, les sujets classés R et les questions à forte connotation politique.
- **Faites preuve de respect :** Ne publiez pas de contenu susceptible de nuire à la réputation de quiconque.
- **Renseignez-vous sur les différentes plateformes :** Assurez-vous de bien comprendre l'objectif de chaque plateforme de médias sociaux et son lien avec les lignes directrices.

## POUR RÉPONDRE AUX COMMENTAIRES NÉGATIFS :

- **Restez calme et faites preuve de respect :** Répondez toujours aux commentaires négatifs avec calme et professionnalisme. Évitez de vous engager dans des discussions ou des échanges houleux. Apportez une réponse réfléchie ou dirigez les personnes vers un canal privé où le problème peut être résolu.
- **Ignorez ou bloquez :** Pour les trolls ou les commentaires clairement abusifs, il est souvent préférable d'ignorer ou de bloquer l'utilisatrice ou l'utilisateur. La plupart des plateformes disposent d'outils qui permettent de gérer ces interactions.
- **Signalez un abus :** Si les commentaires sont abusifs ou violent les politiques de la plateforme, signalez-les à l'équipe d'assistance de la plateforme.
- **Demandez le soutien de l'équipe numérique du CPC :** L'équipe de communication du CPC est là pour vous aider et vous conseiller sur ces questions. Et sachez que vous pouvez faire remonter les problèmes à l'équipe.

## MAINTENIR UN TON À LA FOIS PROFESSIONNEL ET PERSONNEL :

- **Faites preuve d'authenticité :** Racontez des expériences et des récits authentiques tout en faisant preuve de professionnalisme. L'authenticité permet de créer un lien avec le public. Utilisez l'humour de manière appropriée, en veillant à ce qu'il soit inclusif et inoffensif.
- **Servez-vous d'un langage inclusif :** Veillez à ce que votre langage soit inclusif et respectueux de toutes les communautés. Évitez le jargon ou un langage trop familier qui risque de ne pas bien passer d'une culture à l'autre.
- **Publiez des messages positifs :** Concentrez-vous à répandre du contenu positif et inspirant lié à vos expériences et aux Jeux paralympiques. Faites part de contenu des coulisses, des réalisations personnelles et des succès de l'équipe pour créer un lien personnel tout en restant dans le professionnalisme.





## CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES :

- **Gérez vos paramètres de confidentialité :** Vérifiez et ajustez régulièrement vos paramètres de confidentialité sur les plateformes de médias sociaux afin de contrôler qui peut voir vos renseignements et vos publications. Les Jeux paralympiques de Paris 2024 attireront l'attention du monde entier et constituent une occasion attrayante pour les escrocs de lancer des attaques.
- **Options de sécurité des plateformes :** Activez l'authentification à deux facteurs (A2F) pour ajouter une couche de sécurité supplémentaire à vos comptes.
- **Sensibilisation au sujet de la localisation :** Faites preuve de prudence quand vous communiquez votre position en temps réel. Désactivez les fonctions de communication de localisation lorsqu'elles ne sont pas nécessaires.
- **Examinez les autorisations :** Vérifiez régulièrement quelles applications tierces ont accès à vos comptes de médias sociaux et supprimez celles qui ne sont pas nécessaires.
- **Mots de passe solides :** Utilisez des mots de passe solides et uniques pour chaque compte de média social et changez-les régulièrement.
- **Faites preuve de prudence avec les liens :** Évitez de cliquer sur des liens suspects et méfiez-vous des tentatives d'hameçonnage.

## ACCESSIBILITÉ :

Faites en sorte que vos publications soient accessibles afin que tout le monde au Canada puisse profiter de votre contenu! Voici quelques conseils et astuces pour que vos messages soient plus accessibles :

- Ajoutez du texte alternatif à vos images sur Instagram et X ou du texte de description sur Facebook.
- Veillez à ce que les vidéos soient sous-titrées. Idéalement, il s'agira de sous-titres bilingues.
- Ajoutez des mots-clés et des émojis à la fin de vos publications.
- Indiquez clairement la nature des hyperliens quand vous créez des liens vers des médias, au moyen de [AUDIO], [PHOTO] ou [VIDÉO]

Pour obtenir de plus amples renseignements ou de l'aide, veuillez communiquer avec votre attaché de presse à Paris et/ou l'équipe de communications du Comité paralympique canadien à l'adresse [digital@paralympic.ca](mailto:digital@paralympic.ca).

